



Commission économique pour l'Europe**Comité de l'énergie durable****Vingt-huitième session**

Genève, 25-27 septembre 2019

Point 7 a) de l'ordre du jour provisoire

**Activités régionales de sensibilisation et de collaboration :
Services consultatifs régionaux et activités de collaboration****Rapport sur les services consultatifs régionaux
dans le domaine de l'énergie durable****Note du secrétariat****I. Introduction**

1. Les services consultatifs régionaux dans le domaine de l'énergie durable sont fournis conformément aux directives du Programme régional de coopération technique. Pour la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE), ces services incluent l'apport d'un appui aux pays en transition dans les efforts qu'ils font pour renforcer leurs capacités de réaliser les objectifs de développement arrêtés au niveau international et de donner suite aux textes et décisions issus des conférences et réunions au sommet des Nations Unies, par le transfert de connaissances et de compétences. À l'heure actuelle, 17 États membres de la CEE¹ peuvent bénéficier de services consultatifs régionaux. Dans ce contexte, la coopération technique est une composante essentielle de l'appui fourni par la CEE à ses États membres en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030). Les services consultatifs régionaux visent à compléter et à renforcer les programmes ordinaires et extrabudgétaires.

2. On trouvera une description des activités opérationnelles menées au titre des services consultatifs régionaux dans le document intitulé Rapport sur les services consultatifs régionaux dans le domaine de l'énergie durable (ECE/ENERGY/2018/9) présenté au Comité de l'énergie durable à sa vingt-septième session.

3. Les services consultatifs régionaux sont conformes au programme de travail pour 2018-2019 correspondant au sous-programme sur l'énergie durable² et appuient les travaux des organes subsidiaires du Comité. Le conseiller régional travaille en coopération avec le coordonnateur pour le Programme régional de coopération technique dans le cadre du

¹ Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Monténégro, Ouzbékistan, République de Macédoine du Nord, République de Moldova, Serbie, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie et Ukraine.

² Projet de programme de travail révisé pour 2018-2019 correspondant au sous-programme sur l'énergie durable de la Commission économique pour l'Europe (ECE/ENERGY/2017/11/Rev.1).



sous-programme relatif au logement et à l'aménagement du territoire, en particulier en ce qui concerne l'efficacité énergétique des bâtiments, ce domaine relevant de l'Équipe spéciale conjointe des normes relatives à l'efficacité énergétique des bâtiments créée conjointement par le Comité de l'énergie durable et le Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire.

4. Le conseiller régional travaille en étroite coopération avec ses collègues de la Division de l'énergie durable, d'autres divisions de la CEE, d'autres commissions régionales de l'ONU, des organismes du système des Nations Unies et des organisations internationales et nationales pour répondre aux besoins des pays pouvant bénéficier d'activités de coopération technique.

5. Depuis le dernier examen réalisé en 2018, une assistance technique a été fournie à des pays d'Europe du Sud-Est, d'Europe de l'Est, du Caucase et d'Asie centrale. Au cours de la période considérée (octobre 2018-septembre 2019), le conseiller régional a géré les projets suivants :

a) Le projet extrabudgétaire sur la promotion de l'application de normes d'efficacité énergétique élevées dans les bâtiments des États membres de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (OCEMN) et de la CEE (financé par l'OCEMN) – achevé en 2018 ;

b) Le projet extrabudgétaire sur le renforcement des capacités nationales aux fins de l'élaboration et de l'application de normes relatives à l'efficacité énergétique des bâtiments dans la région de la CEE (financé par la Fédération de Russie) ; ce projet est lié à un projet extrabudgétaire sur les normes d'efficacité énergétique des bâtiments (financé par le Danemark) géré par la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement ; et

c) Le projet Énergie durable pour tous dans les pays d'Europe de l'Est, du Caucase et d'Asie centrale (financé par le Compte de l'ONU pour le développement), en coopération avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ; la CEE étant l'organisme chef de file.

II. Principaux services consultatifs régionaux (octobre 2018-septembre 2019)

6. Au cours de la période considérée, le conseiller régional a concentré ses efforts sur la sensibilisation et la mobilisation de partenaires. Au sein de la CEE, c'est la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement qui a été le principal partenaire dans le cadre de plusieurs activités conjointes. Pour ce qui est des partenariats avec l'extérieur, des fonds limités ont pu être mobilisés pour le Programme régional de coopération technique dans le cadre d'une collaboration active avec et grâce à des contributions en nature fournies par les organisations internationales, les gouvernements et les établissements universitaires suivants : le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), ONU-Habitat, la Communauté de l'énergie, Energy Charter, le Centre de l'efficacité énergétique de Copenhague, les Gouvernements de l'Arménie, du Bélarus, de la Fédération de Russie, de la Géorgie, du Kazakhstan et de l'Ukraine, l'Université d'État de Pennsylvanie et l'Université technique d'État de Nijny Novgorod.

A. Activités de renforcement des capacités

7. Le conseiller régional a organisé plusieurs ateliers de renforcement des capacités dans le cadre du neuvième Forum international sur l'énergie au service du développement durable, qui s'est tenu du 13 au 15 novembre 2018 à Kiev : 1) un atelier visant à faire de l'efficacité énergétique industrielle la nouvelle norme ; 2) un atelier sur l'efficacité énergétique des bâtiments – quatrième réunion de l'Équipe spéciale conjointe des normes relatives à l'efficacité énergétique des bâtiments ; et 3) un atelier sur le rôle des services collectifs, des mégadonnées et des données géospatiales dans la transition énergétique.

Un compte-rendu sommaire de ces ateliers figure dans le résumé du Forum³. Les ateliers ont réuni plus de 100 participants, venus notamment, des pays suivants, qui remplissent les conditions du Programme régional de coopération technique : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Macédoine du Nord, République de Moldova, Serbie, Tadjikistan, et Ukraine. Les ateliers ont été organisés en partenariat avec 1) l'ONUDI et le Centre de l'efficacité énergétique de Copenhague et 2) la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement de la CEE, le Centre de l'efficacité énergétique de Copenhague et l'Université d'État de Pennsylvanie. Le Forum international sur l'énergie au service du développement durable est un mécanisme unique qui permet non seulement de réunir des participants issus d'États membres des commissions régionales de l'ONU, et, pour la majorité, de pays pouvant bénéficier d'activités de coopération technique, mais permet aussi de mener des activités de renforcement des capacités et d'apprentissage collaboratif sur divers sujets dans le domaine de l'énergie. L'organisation de différents ateliers de renforcement des capacités dans le cadre du Forum a permis de renforcer les synergies entre ces divers ateliers, mais aussi entre ces ateliers et les autres sessions plénières et ateliers du Forum.

8. Les ateliers de renforcement des capacités énumérés ci-après ont été organisés par le conseiller régional en collaboration avec le Groupe du logement et de l'aménagement du territoire de la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement : 1) l'atelier Villes intelligentes unies relatif à la construction de villes intelligentes et durables à travers le monde organisé dans le cadre du Business for Smart Cities ExpoCongress (29 janvier, Kiev) ; 2) l'atelier concernant les résultats du projet de la CEE sur les normes relatives à l'efficacité énergétique des bâtiments – cinquième réunion de l'Équipe spéciale conjointe des normes relatives à l'efficacité énergétique des bâtiments de la CEE tenue dans le cadre des manifestations organisées conjointement par la CEE et le PNUD sur les normes et technologies existantes en matière d'efficacité énergétique des bâtiments de la région de la CEE (14 mars 2019, Erevan) ; 3) l'atelier de formation sur la gestion du logement et l'efficacité énergétique des bâtiments – Promouvoir les objectifs de développement durable relatifs au développement urbain, au logement et à l'aménagement du territoire dans la République du Bélarus (21-24 mai 2019, Minsk).

9. Lors du premier atelier, le conseiller régional a organisé une session sur l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et des quartiers en vue de promouvoir des villes intelligentes et durables. Cette activité a réuni des représentants de l'Albanie, du Bélarus, de la Géorgie, du Kazakhstan, de la République de Macédoine du Nord et de l'Ukraine (nombre total de participants : 46). Les documents de cet atelier sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/index.php?id=50917>. Lors du deuxième atelier, les principaux résultats des projets de la CEE sur les normes relatives à l'efficacité énergétique des bâtiments ont été présentés. Cet atelier a réuni des représentants de l'Arménie, du Bélarus, de la Fédération de Russie, de la Géorgie, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, de la République de Macédoine du Nord (nombre total de participants : 52). Les documents de cet atelier sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/index.php?id=51247>. Lors du troisième atelier, le conseiller régional a organisé, en collaboration avec le PNUD, une session sur le développement urbain respectueux de l'environnement, l'énergie durable et l'efficacité énergétique. Cet atelier de formation a réuni des représentants de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, du Bélarus, de la Fédération de Russie, de la Géorgie, du Kazakhstan, du Kirghizistan et de l'Ukraine (nombre total de participants : 52). Outre le PNUD, ONU-Habitat, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et Energy Charter ont participé à l'organisation de cet atelier⁴.

10. Un atelier sur les normes relatives à la performance énergétique des bâtiments a été organisé conjointement avec le Secrétariat de la Communauté de l'énergie le 12 avril 2019 à Tbilissi. Les participants venus de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan et de la Géorgie ont pris

³ http://www.unece.org/fileadmin/DAM/energy/se/pdfs/eneff/9th_Forum_Kiev_Nov.2018/9_ForumSummary_28_March.pdf.

⁴ Les documents de cet atelier sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/index.php?id=51412>.

connaissance des normes relatives à la performance énergétique des bâtiments favorisant la mise en œuvre de la Directive de l'Union européenne sur la performance énergétique des bâtiments (DPEB), de l'expérience de l'Ukraine dans l'application de certaines de ces normes, et des travaux de la CEE concernant l'élaboration d'orientations-cadres pour l'élaboration de normes sur l'efficacité énergétique des bâtiments et l'inventaire des normes relatives à l'efficacité énergétique et des technologies qui permettent de renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments de la région de la CEE (nombre total de participants : 30). Après la formation et les présentations, un débat a été organisé en vue de favoriser un apprentissage collaboratif sur l'applicabilité des normes relatives à la performance énergétique des bâtiments dans le contexte des pays du Partenariat oriental⁵.

11. Le 15 mai 2019 à Genève (Suisse), le conseiller régional a organisé, en collaboration avec des collègues de la Division de l'énergie durable de la CEE, un atelier de renforcement des capacités sur les moyens de promouvoir l'énergie durable en Europe de l'Est, dans le Caucase et en Asie centrale. L'atelier faisait suite aux activités de renforcement des capacités organisées précédemment à Bichkek en juillet 2018 et à Kiev en novembre 2018. Il a contribué à étayer les travaux de la Division de l'énergie durable sur les moyens de promouvoir l'énergie durable (voir ECE/ENERGY/2019/1) et a permis aux participants venus de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de la République de Moldova, de l'Ouzbékistan et de l'Ukraine de donner un aperçu de la situation dans les sous-régions et de formuler des recommandations sur les moyens à employer pour que l'énergie durable devienne une réalité dans la région de la CEE. L'atelier a également servi d'exercice d'apprentissage collaboratif du processus d'élaboration de plans d'action nationaux concernant les moyens de promouvoir l'énergie durable (nombre total de participants : 42). Les experts ont conclu que les observations approfondies sur les situations au niveau sous régional seraient bénéfiques aux travaux futurs sur les moyens de promouvoir l'énergie durable, en particulier pour les pays en transition⁶.

12. Les 27 et 28 mai 2019 à Kiev, le conseiller régional a organisé, en collaboration avec l'ONUDI, un atelier sur la promotion de l'efficacité énergétique dans l'industrie en Ukraine et dans les pays voisins. Cet atelier a été la première réunion de l'Équipe spéciale de l'efficacité énergétique dans l'industrie de la région de la CEE. Cette activité de renforcement des capacités a réuni des représentants de l'Albanie, de l'Arménie, du Bélarus, de la Géorgie, du Kazakhstan, de la République de Macédoine du Nord et de l'Ukraine (nombre total de participants : 93). Cet atelier était axé sur la promotion de la collaboration entre les entreprises à forte consommation d'énergie et les décideurs afin que les politiques puissent être bien adaptées aux besoins de l'industrie, mais aussi sur la réalisation des objectifs nationaux de progression en matière d'efficacité énergétique. Il avait pour objectif de démontrer, par l'apprentissage collaboratif et l'échange d'expériences, comment la prise en compte du point de vue de l'utilisateur final de la politique (l'entreprise) concernant les difficultés techniques, commerciales et relatives à la confiance pouvait contribuer utilement à l'élaboration de politiques efficaces⁷.

13. Les 9 et 10 juillet 2019 à Nijny Novgorod (Fédération de Russie), le conseiller régional a organisé, en collaboration avec l'Université technique d'État de Nijny Novgorod, un atelier sur l'efficacité énergétique dans les secteurs de l'industrie et du bâtiment dans le cadre de la Conférence sur les aspects économiques de l'efficacité énergétique des pays de l'UE. L'atelier a permis aux pays de l'UE et aux pays d'Europe du Sud-Est, d'Europe de l'Est et d'Asie centrale d'apprendre les uns des autres et d'échanger leurs expériences en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique. Des participants venus du Bélarus, de la Fédération de Russie, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, de la République de Macédoine du Nord, de la République de Moldova et de la Serbie ont présenté les progrès les plus récents réalisés dans leur pays en matière d'efficacité énergétique dans les secteurs de l'industrie et

⁵ Les documents de cet atelier sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/index.php?id=51632>.

⁶ Les documents de cet atelier sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/index.php?id=51113>.

⁷ Les documents de cet atelier sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/index.php?id=51482>.

du bâtiment et participé à une table ronde d'apprentissage collaboratif sur l'expérience des pays de l'UE en ce qui concernait le financement et l'application des mesures d'efficacité énergétique, à l'occasion de laquelle ils ont échangé sur les meilleures pratiques adoptées et les difficultés rencontrées avec leurs collègues venus d'Allemagne, de Bulgarie, de Grèce et de Suède (nombre total de participants : 50)⁸.

B. Projets sur le terrain

14. Le conseiller régional a achevé le projet sur la promotion de l'application de normes d'efficacité énergétique élevées dans les bâtiments des États membres de l'OCEMN et de la CEE en décembre 2018. Le projet était financé par le Dispositif de promotion des projets de la mer Noire de l'OCEMN. Il a été mis en œuvre dans le cadre des activités de l'Équipe spéciale conjointe des normes relatives à l'efficacité énergétique des bâtiments de la CEE. Il a contribué à la formation des décideurs et des professionnels (y compris les futurs formateurs dans leurs pays respectifs) à l'application de normes, de technologies et de pratiques avancées (de haute performance) en matière d'efficacité énergétique des bâtiments. Le programme de formation a été conçu et mis en œuvre avec l'aide d'un consultant hautement qualifié qui a élaboré des supports pédagogiques et organisé un séminaire de formation à l'intention de 55 experts (fonctionnaires, représentants de l'industrie du bâtiment, universitaires, architectes et autres parties prenantes) venus de l'Albanie, de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, du Bélarus, de la Bulgarie, de la Fédération de Russie, de la Géorgie, de la Grèce, du Kirghizstan, de la République de Macédoine du Nord, de l'Ouzbékistan, de la République de Moldova, de la Roumanie, de la Serbie et du Tadjikistan, qui s'est tenu du 5 au 7 septembre 2018 à Saint-Petersbourg (Russie). Le projet a permis d'améliorer les connaissances et de renforcer les capacités des décideurs et des professionnels du secteur du bâtiment dans le domaine de l'utilisation de normes, de technologies et de pratiques avancées (de haute performance) en matière d'efficacité énergétique, ce qui devrait permettre d'accroître l'efficacité énergétique des bâtiments neufs ou rénovés dans leur pays. Sur la base des résultats de cette formation, les représentants de plusieurs pays ont demandé que des séminaires de formation similaires soient organisés dans leur pays. Une proposition de projet susceptible de répondre à la demande exprimée par ces pays a alors été établie⁹.

15. Le conseiller régional gère un projet sur le renforcement des capacités nationales en matière d'élaboration et d'application de normes relatives à l'efficacité énergétique des bâtiments dans la région de la CEE. Ce projet est financé par la Fédération de Russie. Il est lié à un projet extrabudgétaire sur les normes d'efficacité énergétique des bâtiments (financé par le Danemark) géré par la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement. Des informations sur deux ateliers organisés dans le cadre de ce projet figurent aux paragraphes 8 à 10 du présent rapport. Les principaux objectifs étaient la constitution d'un inventaire des normes et technologies relatives à l'efficacité énergétique des bâtiments dans la région de la CEE, la constitution d'un inventaire des technologies qui permettent de renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments de la région, l'élaboration d'un recueil de bonnes pratiques en matière de normes et de technologies relatives à l'efficacité énergétique des bâtiments de la région et la mise en place d'un réseau d'experts dans ce domaine. Les résultats escomptés de ce projet ont été atteints : 1) amélioration des connaissances des États membres de la CEE en ce qui concerne les normes d'efficacité énergétique des bâtiments de la région de la CEE ; 2) renforcement du réseau d'experts des secteurs public et privé en matière de normes d'efficacité énergétique des bâtiments dans la région de la CEE ; et 3) amélioration des connaissances des États membres de la CEE en ce qui concerne les technologies existantes et nouvelles permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Les études et autres activités menées dans le cadre du projet

⁸ Les documents de cet atelier sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/index.php?id=51973>.

⁹ Le contenu intégral du cours de formation et les documents du séminaire de formation sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/index.php?id=48997>.

peuvent être consultées sur le site Web¹⁰. Le projet fait actuellement l'objet d'une évaluation selon les procédures de la CEE.

16. Le conseiller régional gère le projet Énergie durable pour tous dans les pays d'Europe de l'Est, du Caucase et d'Asie centrale. Ce projet est financé par le Compte de l'ONU pour le développement. Il est mis en œuvre en coopération avec la CESAP, la CEE étant l'organisme chef de file. L'état d'exécution du projet pour la période précédente a été présenté dans le précédent rapport sur les services consultatifs régionaux en matière d'énergie durable (ECE/ENERGY/2018/9). Au cours de la période considérée, un consultant international a établi un rapport de synthèse sous la forme d'une analyse d'études de cas nationales sur la base des rapports nationaux de cinq pays participant au projet (Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie, Kazakhstan et Kirghizistan). Des consultants nationaux se sont lancés dans l'élaboration de projets de plans d'action nationaux en matière d'énergie durable dans les pays participant au projet. Le conseiller régional a effectué des missions consultatives en Azerbaïdjan (Bakou, 19-21 juin 2019), au Bélarus (Minsk, 21-23 mai 2019), en Géorgie (Tbilissi, 11 et 12 avril et 22-25 juin 2019) et au Kazakhstan (Noursoultan, 26-28 juin 2019) pour appuyer cette activité. L'objectif principal de ces missions était de discuter du processus d'élaboration des projets de plans d'action nationaux avec les autorités compétentes des pays concernés afin d'accroître la probabilité que les gouvernements les approuvent officiellement. Il a été souligné que les plans d'action nationaux devaient être coordonnés avec d'autres stratégies et programmes en place ou en cours d'élaboration dans les pays, y compris ceux qui bénéficient d'une aide de la part d'autres organisations internationales. Le champ d'application des plans d'action nationaux a été élargi par rapport au contexte initial de l'initiative Énergie durable pour tous en vue d'inclure les cibles associées à l'objectif de développement durable 7 (Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable) et de prendre en compte les liens avec d'autres objectifs de développement durable. L'atelier final de validation du projet est en cours de préparation. L'atelier intitulé « Plans d'action nationaux en matière d'énergie durable – des engagements à l'action » sera organisé le 8 octobre 2019 à Bangkok dans le cadre du dixième Forum international sur l'énergie au service du développement durable. Les documents relatifs au projet sont disponibles sur le site Web¹¹.

C. Autres activités d'assistance technique

17. Outre les activités de renforcement des capacités, le conseiller régional a effectué des missions consultatives à Kiev du 29 au 31 janvier 2019 et du 24 au 28 mai 2019, à Tbilissi, les 11 et 12 avril 2019, et à Minsk, du 21 au 23 mai 2019. Lors du Sommet mondial sur l'énergie intelligente, qui s'est tenu à Moscou les 26 et 27 mars 2019, il a fait une allocution à la séance d'ouverture et a participé en tant qu'orateur à l'une des séances parallèles. Il a joué un rôle déterminant dans la formulation des recommandations des orateurs issus des États membres de la CEE à l'intention des organisateurs de diverses tables rondes de la Conférence. Il s'est également entretenu avec des représentants du Ministère de l'énergie de la Fédération de Russie et avec le chargé de projet du Dispositif de promotion des projets de la mer Noire au sujet d'éventuels projets extrabudgétaires qui seraient mis en œuvre par la Division de l'énergie durable de la CEE. Le conseiller régional a participé à l'atelier sur la validation d'une méthode uniforme d'évaluation du potentiel de l'énergie éolienne et solaire dans les pays de la communauté d'États indépendants organisé par ses collègues de la Division de l'énergie durable et par le PNUD les 26 et 27 juin 2019 à Noursoultan, en marge de la mission consultative qu'il effectuait à Noursoultan.

¹⁰ <http://www.unece.org/energy/welcome/areas-of-work/energy-efficiency/activities/energy-efficiency-in-buildings.html>.

¹¹ <http://www.unece.org/info/open-unece/pmt/regular-budget/1617x-sustainable-energy-for-all-se4all-in-eastern-europe-the-caucasus-and-central-asia.html>.

D. Futures activités régionales de sensibilisation, de partenariats, de collecte de fonds et autres

18. Le conseiller régional s'emploie à maintenir et à élargir ses partenariats avec d'autres organismes du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Il travaille, en étroite coopération avec la CESAP, avec les autres commissions régionales de l'ONU, ainsi qu'avec ses collègues de la Division de l'énergie durable et d'autres organisations internationales à la préparation d'activités de renforcement des capacités dans le cadre du dixième Forum international sur l'énergie au service du développement durable qui se tiendra à Bangkok les 7 et 8 octobre 2019. Il collabore avec des collègues de la Division de l'énergie durable et d'autres divisions, en particulier la Division de l'environnement et la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement, en vue d'élaborer des propositions de projets extrabudgétaires. De plus, il participe activement aux travaux du Groupe de travail de la coopération technique de la CEE. En coopération avec les représentants de plusieurs États membres de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (qui sont également membres de la CEE), il étudie la possibilité que la Banque de commerce et de développement de la mer Noire finance des projets d'investissement dans le domaine de l'énergie. Les activités du conseiller régional continueront à être fondées sur la demande des États membres et à appuyer le programme de travail correspondant au sous-programme de l'énergie durable. Les activités menées aux niveaux national et régional resteront principalement axées sur la fourniture d'une assistance aux pays en vue de progresser dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et en particulier des cibles associées à l'objectif de développement durable 7, sous réserve des ressources disponibles.
